Legallais

Philippe Nantermoz annonce son départ

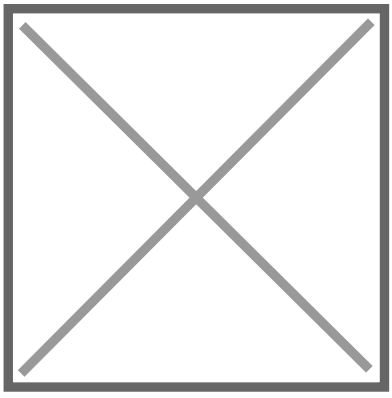
Le 6 janvier dernier, Philippe Nantermoz a annoncé son intention de quitter pour raisons personnelles le Groupe Grand Comptoir et toutes les fonctions qu'il y exerçait, c'est-à-dire la direction générale et la présidence de la S.A.S. Legallais. Prise en plein accord avec Philippe Casenave-Péré, président du Groupe Grand Comptoir, le directoire et le comité de surveillance du groupe, cette décision sera totalement effective à la mi-février.

Arrivé en 2003 en tant que responsable du développement de Legallais, Philippe Nantermoz a progressivement évolué au sein du distributeur caennais et national en devenant son directeur général en 2013 et son président en 2021, en prenant parallèlement des responsabilités au sein du groupe Grand Comptoir. Au-delà, il a présidé aux destinées du groupement Fédis (ex-ABCD) auquel était affilié Legallais puis a été, jusqu'à fin 2019, co-président avec Eric Sétin du groupement Eqip créé par la fusion de Fédis et Seba en 2016. Depuis 2020, il est partie prenante dans la direction du groupement LTS constitué avec les sociétés Trenois et Sétin.

Philippe Nantermoz quittera ses fonctions en laissant derrière lui un groupe en excellente santé, avec pour Legallais un chiffre d'affaires 2021 de 350 millions d'euros (dont plus de 100 millions sur internet) concrétisant une croissance de 20%. Le distributeur est unanimement reconnu par le marché comme une entreprise solide, performante, structurée, digitalisée, omnicanale et résolument engagée dans la responsabilité sociétale et environnementale, des qualités qui seront renforcées par un ambitieux budget 2022 caractérisé par le lancement d'investissements lourds et structurants en logistique, en systèmes d'information, en immobilier, en digitalisation et datas.

Sa succession sera temporairement assurée, sous l'égide de Philippe Casenave-Péré, par le comité exécutif de Legallais animé par les deux directeurs généraux délégués Loïc Adriaenssens (commercial & marketing) et Guillaume Leroy (finances & opérations) et une secrétaire générale Mathilde Casenave-Péré (juridique, ressources humaines, communication et RSE).

Legallais soutient l'opération 1 milliard d'arbres



Dans le cadre du programme « 1 milliard d'arbres avec les communes de France » porté par Trees-Everywhere, la ville du Caen a entrepris de planter quelque 30 000 arbres d'essences locales au sein de ses différents quartiers. Une dizaine d'entreprises, dont Legallais, participent à ce projet et ont investi un terrain de 5 000 m^2 situé près du Mémorial afin de contribuer à la création d'une barrière végétale de 2 à 35 m de large sur 200 m de long le long du périphérique. Cette reforestation entre en totale résonance avec les valeurs RSE soutenues par Legallais, dont un des cinq grands axes d'action de son agenda 2030 pour la transition écologique est précisément l'aide à la préservation de la biodiversité.

Concrètement, la plantation des arbres et arbustes provenant de pépiniéristes régionaux a été effectuée par l'ESAT des Papillons blancs de Lébisey les vendredi 10 et samedi

11 décembre lors de l’opération « bêches et bottes », avec une journée participative de l’ensemble des salariés du distributeur. Lors de cette action citoyenne et collective, 1 200 arbres « Legallais » ont été plantés, un chiffre symbolique puisque chaque plant de végétal représente un collaborateur de l’entreprise.